



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate



Lancement du concours photo *Lentille d'eau*

Ville Saint-Gabriel, le 28 mai 2019 - Dans le cadre du Mois de l'eau, l'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé) lance la première édition du concours photo *Lentille d'eau* du bassin-versant de la rivière Maskinongé. Cette année, le thème est : **La beauté cachée de l'eau**. Avec votre appareil photo, faites-nous découvrir votre petit coin secret au bord de l'eau ou bien la beauté d'un paysage non-valorisé.

Du 1^{er} juin au 30 juin 2019, vous êtes invités à soumettre 1 à 2 photos avec une narration visant à mettre en valeur les attraits, les paysages et la communauté autour du bassin versant de la rivière Maskinongé (→ [limites du bassin versant](#)). Ce concours est destiné à toutes les personnes, amatrices ou professionnelles, ayant un intérêt pour la photographie.

Divers prix sont à gagner, gracieusetés de nos commanditaires locaux ! Pour les détails du concours ou pour soumettre une photo, visitez <https://www.agirmaskinonge.com/>

Cette initiative est prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Commanditaires et partenaires : Association Forestière de Lanaudière, Association de chasse et de pêche de Mandeville, Boucle Zen'Nature, Centre du pourvoyeur Mastigouche, Jardins du Grand-Portage & Éditions Colloïdales, Manon Rainville Design, Parc des Chutes de Sainte-Ursule, Municipalité de Sainte-Ursule, Pépinière Casse-Noisette, Société d'horticulture et d'écologie de Matawinie, Ville Saint-Gabriel, Mois de l'eau, Gouvernement du Québec.

À propos d'AGIR Maskinongé

AGIR Maskinongé est un organisme à but non lucratif désigné par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour planifier la gestion de l'eau du bassin versant de la rivière Maskinongé. En concertation avec les acteurs de l'eau, le principal mandat de l'organisme consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, à le promouvoir et à suivre sa mise en œuvre. La mission d'AGIR Maskinongé est d'assurer la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des milieux hydriques et des ressources qui y sont associées, et ce, dans une perspective de développement durable.



Québec 

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate



Source et information :

Marion Carrier

Coordonnatrice PDE

Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé)

450 752-4868 poste 223

marion.carrier@agirmaskinonge.com